

COMMUNE DE POUANCE

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER (Z.P.P.A.U.P.)



RAPPORT DE PRESENTATION

I. BERGER-WAGON, Architecte-Urbaniste
C. BLIN, Assistante d'étude

Approbation du Conseil Municipal :

Mai 2006

SOMMAIRE

Introduction

1. ELEMENTS DE GEOGRAPHIE

- 1.1. Situation géographique de la commune p 2
- 1.2. Relief et réseau hydrographique p 4
- 1.3. Eléments de géologie et nature des sols p 6

2. ELEMENTS D'ANALYSE HISTORIQUE

- 2.1. Principaux repères historiques p 7
- 2.2. Les fortifications p 11

3. APPROCHE PAYSAGERE

- 3.1. Analyse paysagère p 18
- 3.2. Les parcs des châteaux p 20
- 3.3. Les perspectives majeures p 29

4. MORPHOLOGIE URBAINE

- 4.1. Hypothèses de formation du bourg p 32
- 4.3. La structure parcellaire p 33
- 4.4. Le réseau viaire p 34
- 4.5. Les entrées de ville p 35

5. LE PATRIMOINE BATI ET LES SITES PROTEGES

- 5.1. Le patrimoine archéologique p 44
- 5.2. Les Monuments Historiques p 47
- 5.3. Le site inscrit p 56
- 5.4. Typologie du bâti p 57

6. PERIMETRE DE LA Z.P.P.A.U.P.

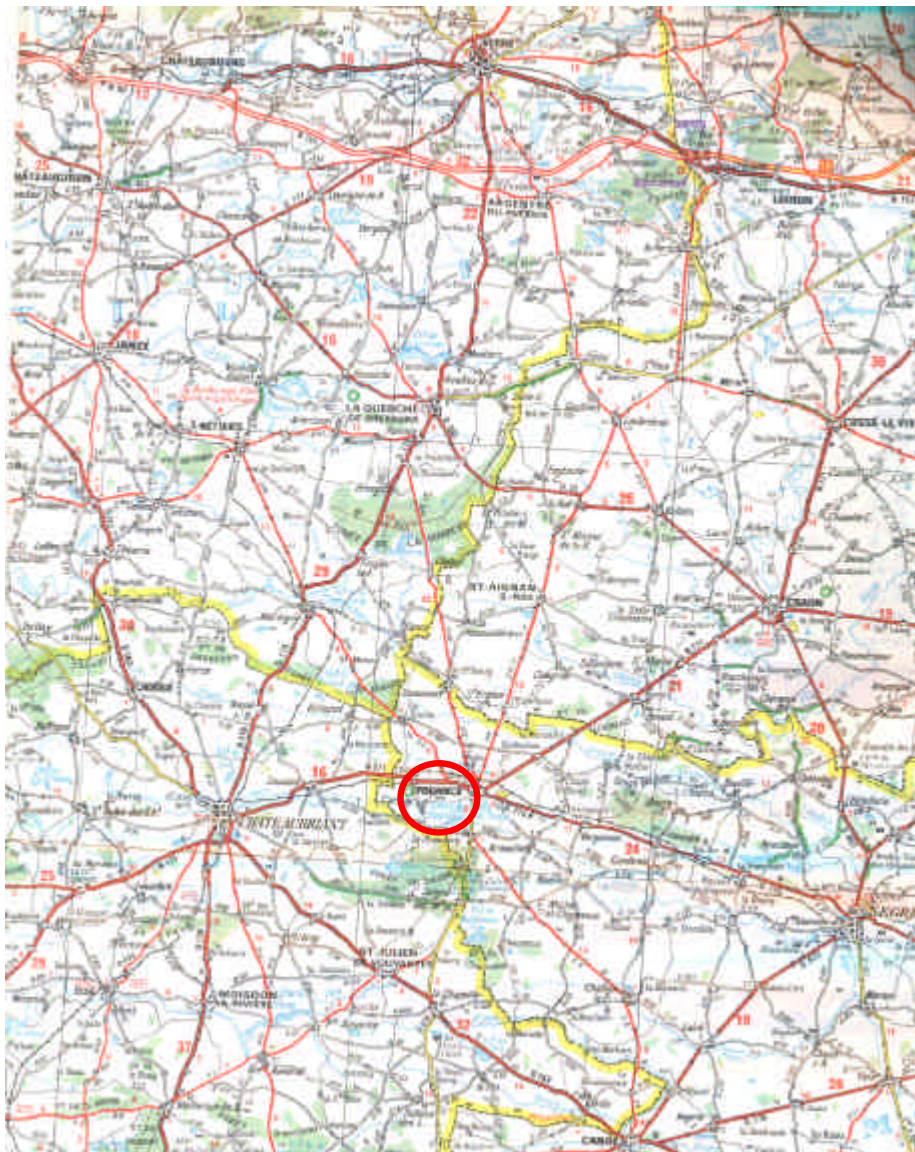
- 6.1. Les protections actuelles p 79
- 6.2. Périmètre proposé et justification
- 6.3 Orientations par secteurs p 81

7. ORIENTATIONS REGLEMENTAIRES

p 83

1. ELEMENTS DE GEOGRAPHIE

CARTE 1 : POUANCE, SITUATION GEOGRAPHIQUE



Source : carte routière Val de Loire

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

La commune de Pouancé est située à l'extrémité Nord-Ouest du Département du Maine-et-Loire, au carrefour avec la Loire Atlantique, l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne, c'est-à-dire en position intermédiaire entre les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Elle est au centre d'un secteur géographique délimité par 4 grandes agglomérations : Rennes (60 km), Nantes (80 km), Angers (60 km) et Laval (50 km).

Pouancé est également proche de villes de taille moyennes :
Châteaubriant, à 16 km,
Segré, à 24 km,
Craon, à 21 km.

La commune de Pouancé s'étend sur une superficie de 4 897 ha.



Source : carte IGN

1.2. RELIEF ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

(Sources : IGN et POS)

Sur l'ensemble de la commune, le relief s'organise en une succession de plissements réguliers orientés est/ouest. Trois lignes de crête traversent ainsi la commune d'est en ouest.

Les larges plissements est/ouest structurants sur la commune sont connus comme :

- le synclinal de Martigné-Ferchaud / Châteauneuf-sur-Sarthe,
- l'anticlinal de Bouillé-Ménard,
- le synclinal de Segré/Pouancé,
- l'anticlinal de Chateaubriant.

Seul le secteur urbain de Pouancé fait exception à cette règle avec des courbes de niveau présentant une orientation nord/sud. Les courbes de niveau sont également davantage resserrées au niveau du secteur urbanisé (bourg et faubourgs) indiquant de plus fortes pentes. L'emplacement choisi pour la construction de la forteresse de Pouancé a donc un lien très fort avec le relief : un promontoire rocheux tourné vers l'ouest et constitué par une rupture de la ligne de crête située au sud de la commune.

Les points culminants sur la commune sont les suivants :

- sur la ligne de crête Nord :

- 106 m au nord du lieu-dit « La Haute Ambaudière »,
- 107 m au lieu-dit « Le Frêne »,
- 104 m au lieu-dit « Le pressoir »,

- sur la ligne de crête médiane :

- 106 m au nord-est du lieu-dit « La Rabuère »,
- 106 m au nord-est du lieu-dit « Les Rairies »,
- 103 m au nord du lieu-dit « La Corbonnière »,
- 106 m au nord-est du lieu-dit « La Croix-Rouge »,

- sur la ligne de crête sud :

- 102 m au lieu-dit « La Croix Verte »,
- 103 m au lieu-dit « Bellevue ».

Les points bas coïncident avec le réseau hydrographique :

- 55 m au sud de l'étang de Tressé,
- 58 m près du ruisseau de Carbay,

La carte du relief permet donc de mettre en évidence la succession de trois vallons parallèles, orientés Est-Ouest. Ces trois vallons sont humides. Le vallon le plus au Nord est parcouru par le ruisseau l'Araize, celui qui est un peu plus au sud est traversé par La Verzée et le ruisseau le plus au sud est celui de Carbay.

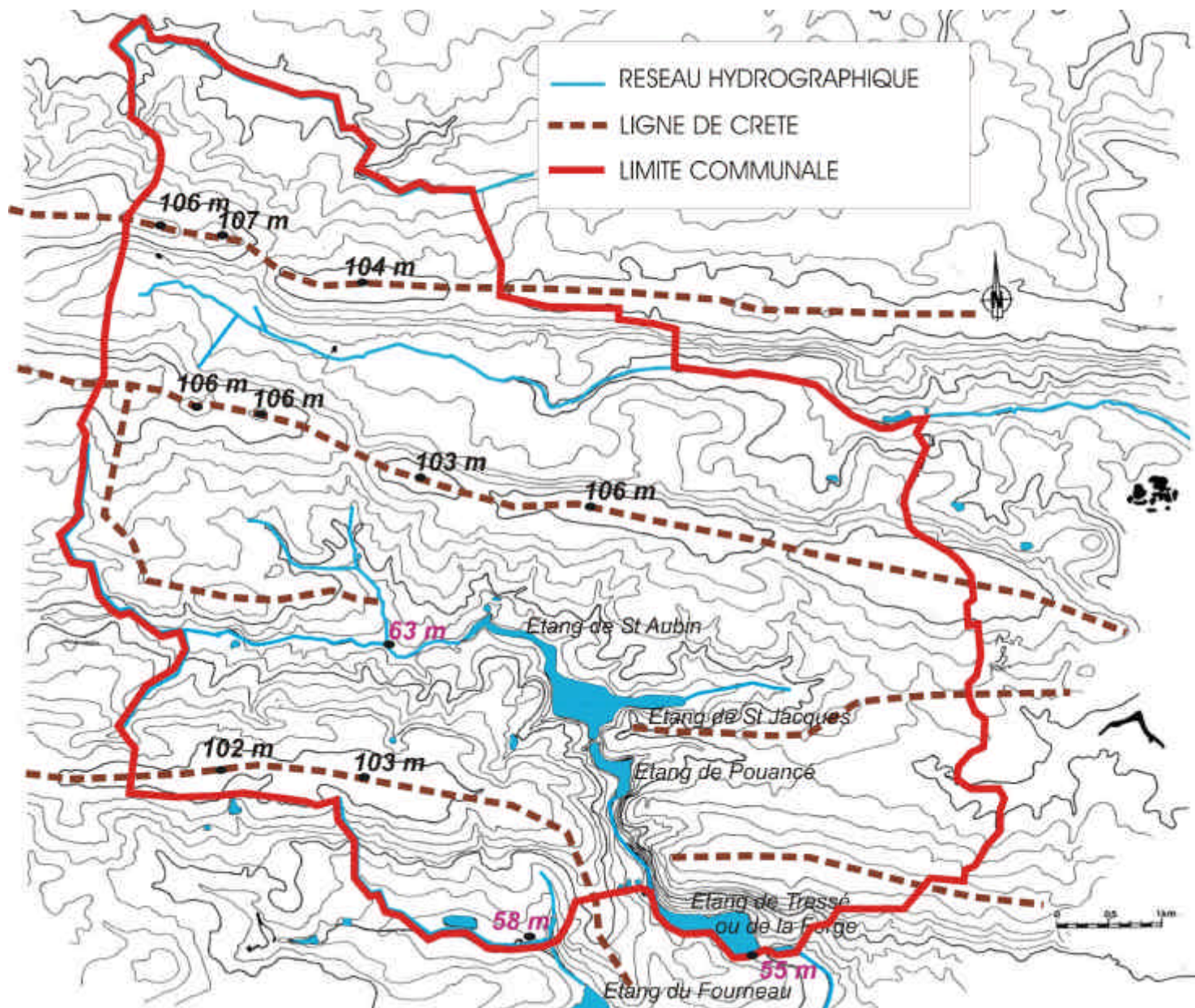
Pouancé est à la limite des bassins versants de la Vilaine et de la Loire : le Semnon, en limite nord du territoire communal est la seule rivière affluent de la commune ; les autres cours d'eau appartiennent au réseau hydrographique de la Loire.

De vastes étangs enserrent le bourg au Nord, à l'Ouest et au Sud :

- L'étang de St-Aubin qui sépare Pouancé du hameau de Saint-Aubin. Il est prolongé par l'étang de Saint-Jacques à l'est et l'étang de Pouancé au sud.
- L'étang de Tressé au sud du bourg.

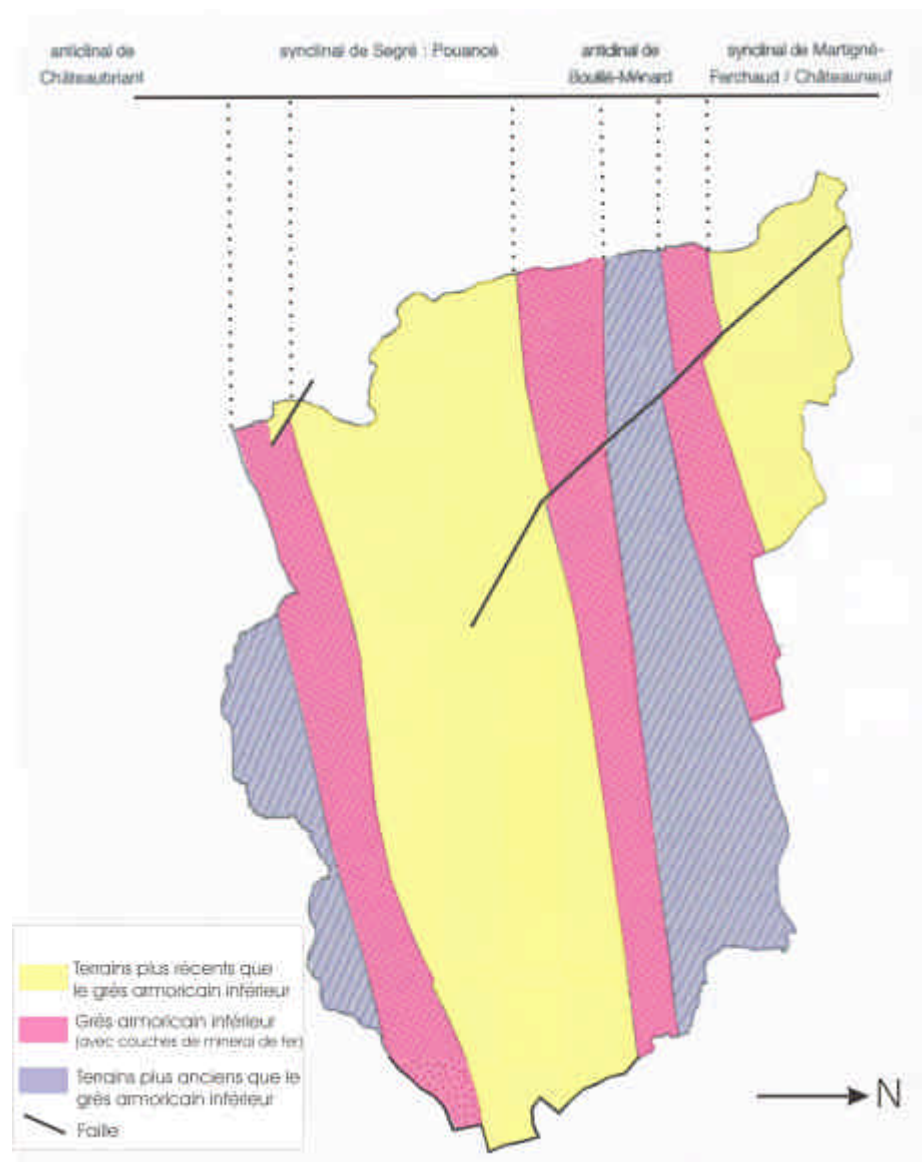


Etang de Tressé, vu depuis La Forge



Source : IGN et POS

CARTE 4 : CARTE GEOLOGIQUE



1.3. ELEMENTS DE GEOLOGIE ET NATURE DES SOLS

(D'après le POS)

La commune de Pouancé appartient à la région naturelle « le bocage angevin » qui fait partie intégrante du massif armoricain. Il est essentiellement constitué de terrains anciens, d'âge primaire le plus souvent. Il en découle un léger relief où l'érosion a dégagé les couches de schistes ardoisiers et de grès armoricains où se trouvent les minerais de fer.

Les principaux étages sédimentaires de la commune :

- Formation d'Angers Traveusot :
Il s'agit de terrains sédimentaires constitués de « pélites silteuses subardoisières sombres à quartz, chlorite et séricite » plus connue sous le nom de « schiste d'Angers ». La formation d'Angers est caractérisée par une sédimentation ouverte au milieu marin. Les schistes ardoisiers (riches en micas) associés au quartz (sable) donnent lieu à des sols à tendance argilo-sableuse.
- Formation du grès armoricain :
Les grès armoricains donnent des sables indurés. Cependant, la présence plus ou moins importante de certains éléments influence la texture du sol (Quartzite : sable dur ; Silites micacées : argile ; Feldspath : argile ; Schiste : limon/argile).
- Formation Riadan-Renazé :
Les terrains sédimentaires sont constitués de siltites plus ou moins grossières, micacées, feldspathiques, appelées plus couramment « Schistes de Riadan ». La prédominance de sédiments fins (feldspath, micas) donne lieu à des terrains argileux.
- Formation de Pont-Réan
Il s'agit de siltites rouges ou vertes, grès fins et argilites ocre nommées « schiste pourpre ». La couleur pourprée indique la présence d'un environnement ferrugineux.
- Formation de Châtellier :
Il s'agit de grès verts micacés, chlorito feldspathiques et lentilles et quartzites blancs.

La commune de Pouancé est située sur ce qu'on appelle l'Anjou noir, au sol argileux peu fertile et avec de faibles réserves en eau, en opposition à l'Anjou Blanc, extrémité Ouest du Bassin Parisien composé de terres sédimentaires.

CARTE 5 : CARTE DU DUCHE D'ANJOU EN 1654



DETAIL DE LA CARTE DU DUCHE D'ANJOU EN 1654



2.1. PRINCIPAUX REPERES HISTORIQUES

(D'après Céline CORNET, *la forteresse de Pouancé*)

Les origines

Les plus vieilles traces de sédentarisation humaine connues sur la commune de Pouancé se rencontrent au village de Saint-Aubin, situé à un kilomètre au Nord du bourg actuel, sur l'autre rive de l'étang, où quelques fragments de sarcophages attribuables au haut moyen-âge ont été réutilisés lors de l'édification de l'église paroissiale.

La naissance des « marches de Bretagne » et l'apparition de la forteresse de Pouancé

Il semble raisonnable de penser que la fortification originelle du site remonte à la fin du haut moyen-âge. En effet, l'implantation géographique de Pouancé, situé à la frontière de l'Anjou et du Haut-Maine, et surtout aux confins de cette zone sensible que furent les marches de Bretagne, a du jouer, dès cette période, un rôle stratégique de première importance, face à la plate-forme bretonne de Châteaubriant. Dès la fin du VIII^{ème} siècle, le refus des bretons de se soumettre à l'autorité des rois carolingiens a pour conséquence la création de ces « zones tampons », entre les frontières bretonnes et françaises, appelées « Marches de Bretagne », qui perdurent jusqu'au rattachement de la Bretagne à la France (1524).

Ces marches sont régulièrement le lieu de conflits armés entre voisins.

Au IX^{ème} siècle, sous le règne de Charles le Chauve (840-877), les intrusions bretonnes sont fréquentes en Anjou.

Diverses chroniques anciennes attribuent l'érection du premier château fort de Pouancé à Manginoë (990-1037), et le qualifient de premier seigneur de Pouancé, mais ce dernier est à l'origine de la seigneurie de la Guerche qui ne sera réunie à celle de Pouancé qu'un siècle après sa mort.

En 992, Foulque Nerra (970-1040), comte d'Anjou et grand bâtisseur de châteaux-forts, guerroya dans la proximité immédiate de Pouancé, puisqu'il écrase les troupes bretonnes, commandées par son beau-frère Conan le Tort (922-992), dans les landes de Conquereux, un peu à l'ouest de Châteaubriant.

CARTE 6 : LA FRONTIERE FRANCO-BRETONNE XIII^e – XV^e



Source : CINTRE René, *Les marches de Bretagne au Moyen-Age*, 1992, cité par CORNET, C.

C'est après son règne, vers 1050, qu'apparaît dans les textes la première mention du château de Pouancé, forteresse comtale.

On distingue trois phases au cours desquelles la forteresse de Pouancé a joué un grand rôle stratégique :

- la première s'étend du XI^e à la première moitié du XIII^e siècle, période durant laquelle Pouancé oscille entre Bretagne et Anjou au gré des rapports de force entre vicomte de Rennes, comte d'Anjou et seigneur de Pouancé.
- Ensuite, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle où l'Anjou entre dans les possessions du roi de France, jusqu'au mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne en 1491, Pouancé sert de place-forte avancée à l'armée française dans ses attaques contre les Bretons alliés aux anglais.
- Enfin, au cours des guerres de religion au XVI^e siècle, Pouancé est entre les mains de la Ligue Catholique avant d'être reprise par Henri IV.

XI^e – XIII^e siècle

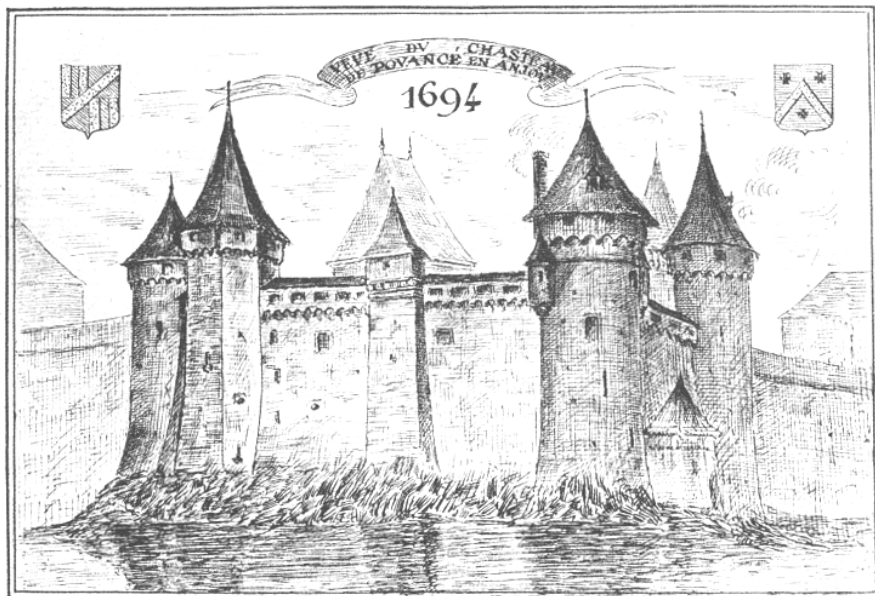
Il est évident que les motifs de la construction du château de Pouancé sont d'ordre stratégique. Face à Châteaubriant tenu par son ennemi le vicomte de Rennes, le comte d'Anjou y maintient sous ses ordres un vicaire au XI^e siècle.

Après la mort de Geoffroy MARTEL, ses héritiers affaiblissent l'autorité comtale par leurs dissensions. Un proche de l'ancien vicaire, nommé Hervé de MARTIGNE, en profite alors pour préparer son indépendance : vers 1070, cet homme, sous le nom de Hervé de POUANCE, est chargé de tenir le château, or il possède déjà un pouvoir délégué par le comte d'Anjou sur l'ancienne circonscription carolingienne de Lourzais près de Pouancé. Son fils, Gautier HAI, ayant hérité de ces deux pouvoirs, parvient à ériger Pouancé en seigneurie autonome. Vers 1080, il est désigné comme « dominus » de Pouancé. C'est en jouant sur la rivalité entre suzerains bretons et angevins qu'il est parvenu à obtenir le titre de seigneur châtelain.

Il semble que par la suite, après son association avec la seigneurie bretonne de La Guerche à la fin du XI^e siècle, Pouancé soit restée une place forte bretonne.

Au début du XII^e siècle, le comte perd son indépendance : il reconnaît tenir son comté du roi de France. Durant ce siècle, l'Anjou connaît un règne décisif, celui d'Henri Plantagenet (1133-1189). Mais suite aux erreurs de son fils Jean sans terres, l'« empire » se disloque. Au traité de Paris en 1258, l'Anjou se voit rattacher à la Couronne de France.

LE CHATEAU DE POUANCE



Reproduction d'une estampe de 1694, collection G. DROUARD à Pouancé
Source : Le Pouancéen à travers l'objectif, R. ADAM, 1991



La forteresse de Pouancé de nos jours

XIIIème – XVème siècle

De 1246 à 1382, la province a le statut d'apanage : confiée à un prince de sang, ses revenus permettent à celui-ci de subvenir à ses besoins et de tenir son rang. C'est dans ce but qu'en 1360, la province obtient le titre de duché.

Après la mort de Louis Ier d'Anjou, frère de Charles V, en 1382, le duc devient une sorte de prince héréditaire. Pour mettre fin à cette situation, un siècle plus tard, en 1473, Louis XI fait saisir le duché pour le rattacher ensuite à la couronne.

Tout le temps que dure la guerre de Cent ans (1337 –1453), le château de Pouancé est soumis au pouvoir royal. La forteresse subit dans ce contexte trois sièges de la part des Bretons et des Anglais : le premier en 1379 par le duc Jean V, le second en 1432 par Jean VI, le troisième en 1442 par le duc de SOMMERSET.

La guerre franco-bretonne reprend en 1465. En 1467, la ville de Pouancé est conquise par les Bretons. Suite à la défaite bretonne (1468), Pouancé sert en 1472 de quartier général à Louis XI et de point de départ et de ravitaillement à l'armée royale commandée par Louis de la TREMOILLE lors de la campagne de 1488, sur les marches de Bretagne. Le conflit prend fin en 1491 avec le mariage de Charles VIII avec Anne de BRETAGNE.

XVIème – XVIIIème siècle

La dernière période qui voit Pouancé posséder une importance stratégique se situe pendant les guerres de Religion.

A cette époque, le château est détenu par Charles II de COSSE-BRISSAC. Au service de la Ligue catholique depuis 1590, il s'oppose à Henri IV aux côtés du duc de MAYENNE. En 1592, le roi reconnaît la propriété de Pouancé à la famille de BRISSAC en échange de la neutralité des troupes qui y sont stationnées.

Pouancé perd son intérêt stratégique en tant qu'édifice militaire à la fin du XVIème siècle.

Chef-lieu de la baronnie grâce à la présence du château, l'importance du caractère urbain de Pouancé lui confère en plus la fonction de siège de l'administration d'un grenier à sel dont dépendent 20 paroisses au XVIIIème siècle. Pouancé devient réellement un établissement urbain indépendant en 1770, année durant laquelle la chapelle de la Madeleine est érigée en cure.

La donation de la villa de Carbay aux moines de l'abbaye bénédictine :

« Vers 1050, un moine se présente devant une porte de Pouancé. C'est Jonas, prieur de Marillé, qui cherche un refuge. La guerre sévit là où était son monastère ; il cherche son salut dans la fuite. Geoffroy Martel , Comte d'Anjou, est en train de manger...

« Je viens Monseigneur, jusqu'à votre grandeur, priant pour que vous ne me refusiez pas de recevoir sur votre terre l'ordre de Saint-Martin et moi-même ». Le comte d'Anjou à qui Jonas avait expliqué qu'il était contraint d'abandonner son monastère à cause des combats qui opposent Brient de Châteaubriant et Robert Ier de Vitré, lui demande s'il avait un endroit favorable à cette installation.

« Le domaine de Carbay, entre Pouancé et le château de Brient nous conviendrait tout à fait répondit Jonas.

- Toute la terre qui est entre Pouancé et Châteaubriant je voudrais bien que vous la cultiviez si Brient, mon ennemi ne la dévastait pas.

- Brient nous a donné sa parole que nos biens seraient respectés par lui et les siens si votre autorité nous accorde de droit la possession de ce domaine.

Et bien, je vous donne tout le domaine et ses dépendances ».

Ensuite le Comte d'Anjou appela son vicarius Landry (« Landricum Vicarium de Poenciaco ») et lui recommanda de « garder les biens des moines comme la prunelle de ses yeux ».

Ce dialogue extrait des archives du plus ancien et plus célèbre monastère de l'ouest de la France, Marmoutier, près de Tours, atteste donc que Pouancé était bien dans la mouvance de l'Anjou, et défendu alors par un château. La garde de cette fortification de bois, en ce milieu du onzième siècle, sera, peu de temps après la donation de la villa de Carbay aux moines de l'abbaye bénédictine, confiée à Hervé de Martigné, premier seigneur de Pouancé ».

Pouancé, A. NEAU, 1998

Le siège de 1432

« La nuit de l'Épiphanie 1432, Jean II de Valois, comte d'Alençon, seigneur de Pouancé, sa mère, Marie de Bretagne et Jeanne d'Orléans (veuve du Roi d'Angleterre Henri II) sa femme, sont dans leur Château de Pouancé. Le froid est terrible : la glace des ruisseaux porte les chevaux et les charrois...

A ses conseillers qui s'inquiètent d'une éventuelle attaque des troupes de Jean V, Duc de Bretagne, Jean II leur répond : « N'en parlez plus, jamais ne le fera... Il est mon oncle ». Et puis les rigueurs de cet hiver sont telles...

Quelle surprise donc lorsqu'il apprend que la place de Pouancé est assaillie par des Bretons auxquels se sont joints des Anglais !

A minuit, ils sont déjà dans les faubourgs !

Que l'oncle soit furieux contre son neveu et l'attaque s'explique aisément lorsque l'on sait que ce dernier a kidnappé Jean de Malestroit, évêque de Nantes, chancelier de Bretagne, dans la lande de Carquefou, en septembre 1431... et le retient prisonnier derrière les murailles de Pouancé. Le second personnage du duché de Bretagne prisonnier à Pouancé : un affront pour Jean V qui a invité Anglais et Ecossais à se joindre à ses hommes, et leur a promis le pillage de la cité angevine. Six mille, ils seront jusqu'à six mille au pied des murailles pouancéennes et dans les environs !

Le Duc de Bretagne a un goût certain pour l'artillerie à feu. Deux grosses bombardes fracassent les fortifications pouancéennes tandis que les boulets lancés par quatre petits canons font, eux aussi, trembler les défenseurs (peu nombreux) du château. Le Duc Jean II quitte son château par « une fausse poterne » pour aller à Château -Gontier d'où il envoie quarante gentils-hommes qui viennent à Pouancé « ce qui rassura les Dames que la fuite de Duc d'Alençon avaient consternées ».

Après 52 jours de siège, le connétable de Richemont (frère de Jean V) qui dirigeait les travaux de sape et de mine, navré de ces divisions dans la famille ducale et aussi de devoir combattre aux côtés des Anglais, offrit sa médiation ».

Pouancé, A. NEAU, 1998



Plan du XVIIIème recopié par H. GODIVIER, *Histoire de Pouancé et de ses environs*, 1906

2.2. LES FORTIFICATIONS

Une forteresse inexpugnable

Implanté sur un surplomb schisteux naturel, le château-fort de Pouancé domine, sur sa face ouest, l'étang Saint-Aubin et la rivière de la Verzé. C'est une construction assez fruste, faite en petits moellons de schistes du pays. Il semble probable que l'étang Saint-Aubin ait pu servir de carrière de pierres lors des différentes campagnes de construction ou de réaménagement de la forteresse.

Du XIIème au XVIème siècle, Pouancé est une forteresse puissante, sans cesse réaménagée et équipée de fortifications toujours plus récentes afin de faire face à l'évolution des techniques de siège.

Sa valeur en tant que place-forte ressort clairement des écrits des chroniqueurs et des historiens.

Les relations du siège de Pouancé par le duc de Somerset en 1443 présentent Pouancé comme une forteresse imprenable (CORNET, C.).

D'autres données corroborent l'inexpugnabilité de la place forte. Lors du siège de 1432, Jean V manda de nouvelles troupes de Basse-Bretagne. Il fit venir un nouveau corps auxiliaire anglais d'environ 1700 hommes. Tout cela dut porter à plus de 6 000 le nombre des assiégeants (...). On mit en batterie devant les murs de Pouancé au moins 7 canons » (CINTRE, R., cité par CORNET, C.).

Un système d'enceintes successives

Pouancé était une des 32 villes closes de l'Anjou.

La forteresse constituait le principal élément de défense de la ville close de Pouancé fortifiée par trois, voire même selon certains auteurs, quatre enceintes.

Une première enceinte protégeait la forteresse. Une deuxième enceinte entourait le bourg castral, et une troisième enceinte le faubourg.

L'enceinte de la ville, accolée à celle du château, semble être une extension de la basse-cour destinée à la fois à protéger les quartiers d'habitation qu'elle englobe et à renforcer les fortifications castrales. Le faubourg de la Madeleine est fortifié dès ses origines : Gautier HAI a demandé aux moines de clore leur bourg avec une « haie », c'est-à-dire un talus et un fossé. Le bourg constitue pour le château un double rempart face à une éventuelle attaque, même si les premières fortifications du faubourg avaient certainement un rôle davantage symbolique que défensif (la règle de vie bénédictine rejette tout comportement belliqueux). Celui-ci est ensuite protégé par des murailles qui ne semblent pas opposer beaucoup de résistance aux attaquants. Le faubourg n'est d'ailleurs quasiment pas protégé à l'est.



Fossé entre les fortifications de l'hôpital et de la ville

On peut supposer que la basse-cour sud-est le vestige d'un espace réservé à la protection des Pouancéens.

Démolition partielle des enceintes et des éléments de fortification

Trois portes permettaient d'accéder à la ville, et une quatrième au château, la Tour Porche. . Dès le XVIème siècle, les « *murailles sont démolies et rompues en deux endroits* ». Des archives du siècle suivant nous apprennent qu'elles sont « *devenues inutiles. Les seigneurs ont pris le parti de les vendre. Différents particuliers firent l'acquisition de ces fortifications avec la clause qu'il leur serait permis de les abattre* ». (D'après Pouancé, André NEAU, 1998)

Les portes Saint-Aubin et de la Madeleine que l'on utilisa comme prison pour les faux sauniers, sont détruites au XIXème siècle. Les anciennes douves ont été comblées, au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, lors de la création de la ceinture des boulevards.

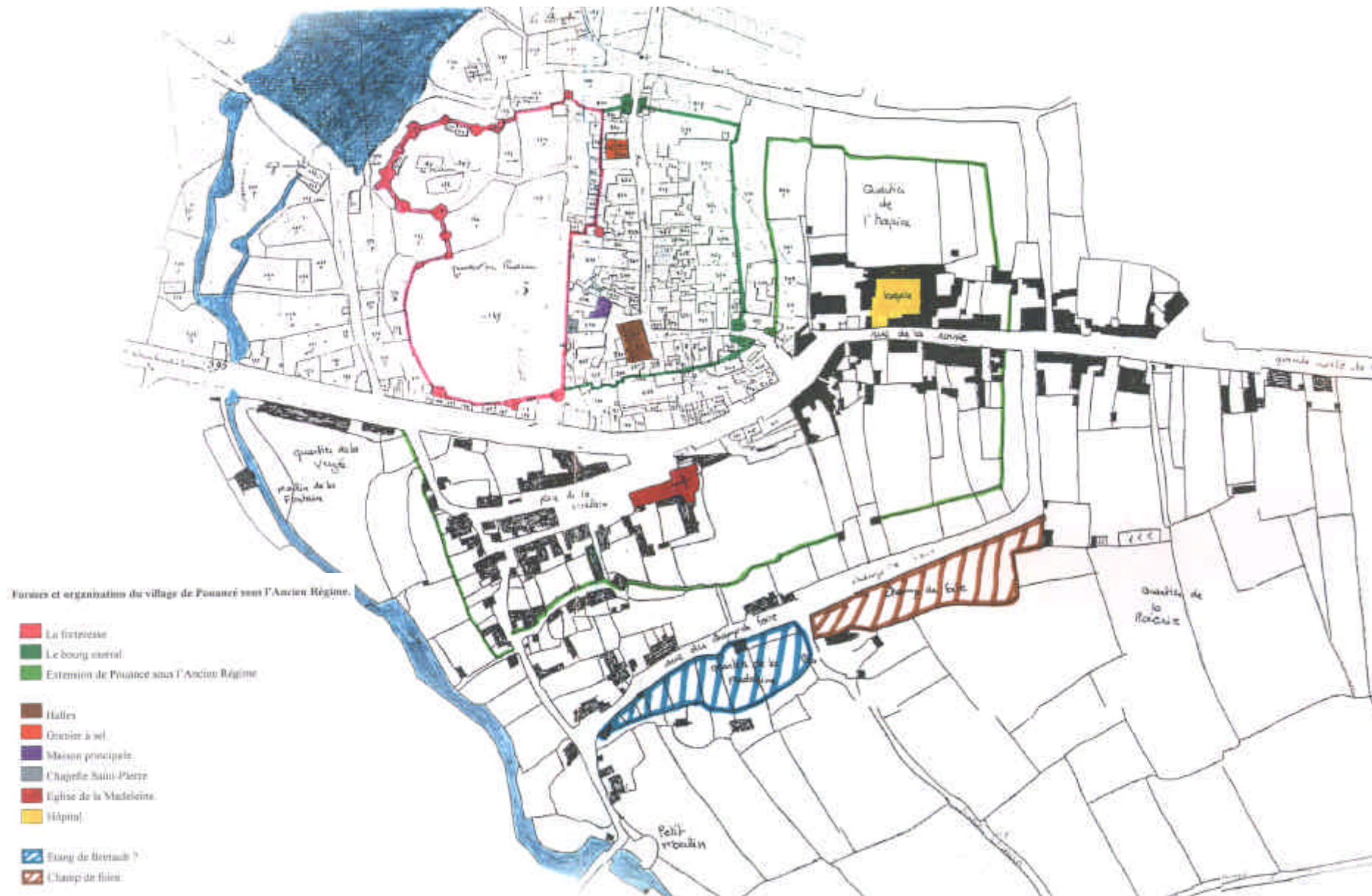
Seule subsiste aujourd'hui la tour Porche et la porte Angevine qui a été transformée en habitation.

Une partie du fossé et du rempart est encore bien visible dans certains jardins des maisons de la rue de Saint-Aubin (un pan de muraille a même été transformé en belvédère au XIXème siècle). Le second fossé qui empruntait l'actuel boulevard du Champ de Foire a complètement disparu. Au niveau du boulevard d'Ancenis, le long de la Verzée, on distingue des vestiges de murs de soubassement important qui devaient défendre le faubourg.

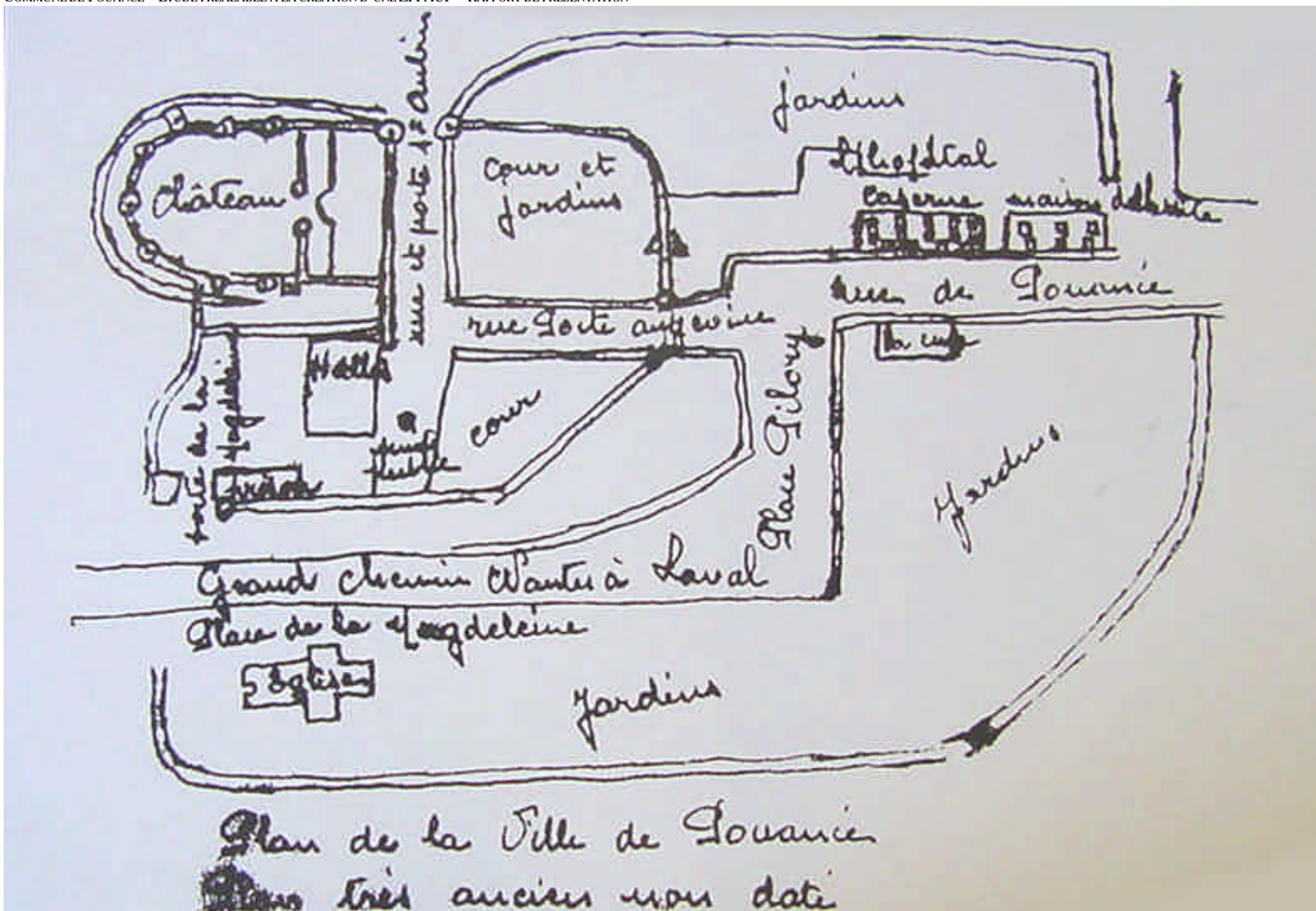
Des chantiers de bénévoles

Sous l'impulsion du Pouancéen Louis Bessière, des chantiers de jeunes bénévoles ont oeuvré pour que renaisse de ses ruines cet imposant ensemble médiéval. Leurs efforts seront distingués en 1967 par le 3^{ème} prix du concours national chefs-d'œuvre en péril.

« *En 1980, Christian Piffet visita ces ruines «orphelines» que Louis Bessière avait léguées à la commune de Pouancé. Il recherchait un site pour y implanter le premier chantier de sauvegarde de l'association qu'il allait créer : Chantier-Histoire et Architecture Médiévale (CHAM). On doit aux bénévoles de cette association seize années d'un travail remarquable dont la continuité est assurée depuis l'été 1997 par Les Compagnons Bâtitisseurs* » (Pouancé, André NEAU, 1998).



Source : La Forteresse de Pouancé, C. CORNET, 2000



Source : Archives DRAC – Agrandissement d'une copie d'un plan très ancien découvert dans les archives de Louis-Michel BESSIERE – document non daté et non coté



Plan du bourg, 1780 – Source : Inventaire du patrimoine, 1999



Les remparts – Photos Cabinet BERGER-WAGON, 2004

TRACES APPARENTES ET TRACE SUPPOSE DES FORTIFICATIONS



Photo aérienne



Traces apparentes des fortifications du château

Source : Cabinet BERGER-WAGON, 2004

3. APPROCHE PAYSAGERE

LOCALISATION DE LA ZNIEFF ETANG DE TRASSE



Intérêt : végétation aquatique et intérêt ornithologique.

Altitude : 55 m

Superficie : 45 ha

Type de milieu : Etang

Etage et série de végétation : Séries des eaux douces, bords des eaux, végétation aquatique.

Niveaux d'intérêt : Nidification d'anatidés, de grèbes, stationnement régulier de canards en hiver.

3.1. ANALYSE PAYSAGERE

Le relief dessine un paysage qui se caractérise par :

- une dépression orientée nord/sud où s'inscrivent les étangs de Pouancé, Saint-Aubin et Tressé,
- Le plateau agricole interrompu par des vallées orientées est/ouest, peu marquées.

Les rôles écologiques des éléments vivants (arbres isolés, haies, bois...)

Les éléments vivants peuvent faciliter des échanges de populations, évitant les extensions ou la consanguinité :

- les haies ou réseaux de haies forment des « corridors écologiques » qui permettent aux espèces de se disperser, de migrer d'un milieu à un autre,
- les bois, les bosquets d'arbres, les arbres isolés peuvent permettre aux espèces inféodées au milieu forestier de se déplacer d'un massif forestier à un autre. Ils forment alors des « biotopes-relais ».

Ils peuvent constituer des habitats pour une faune importante dont celle auxiliaire de l'agriculture et de la sylviculture. L'arbre mort participe pleinement à cette dernière fonction. Aussi, contrairement à ce qu'il est souvent dit, il ne doit pas être supprimé (excepté s'il risque de provoquer un accident). Il abrite également des espèces rares.

Les masses boisées et les haies ont une fonction de protection des sols contre l'érosion et participent à la régulation du régime des eaux.

Les haies ont également des rôles agronomiques : elles protègent les troupeaux et les cultures contre le vent par exemple.

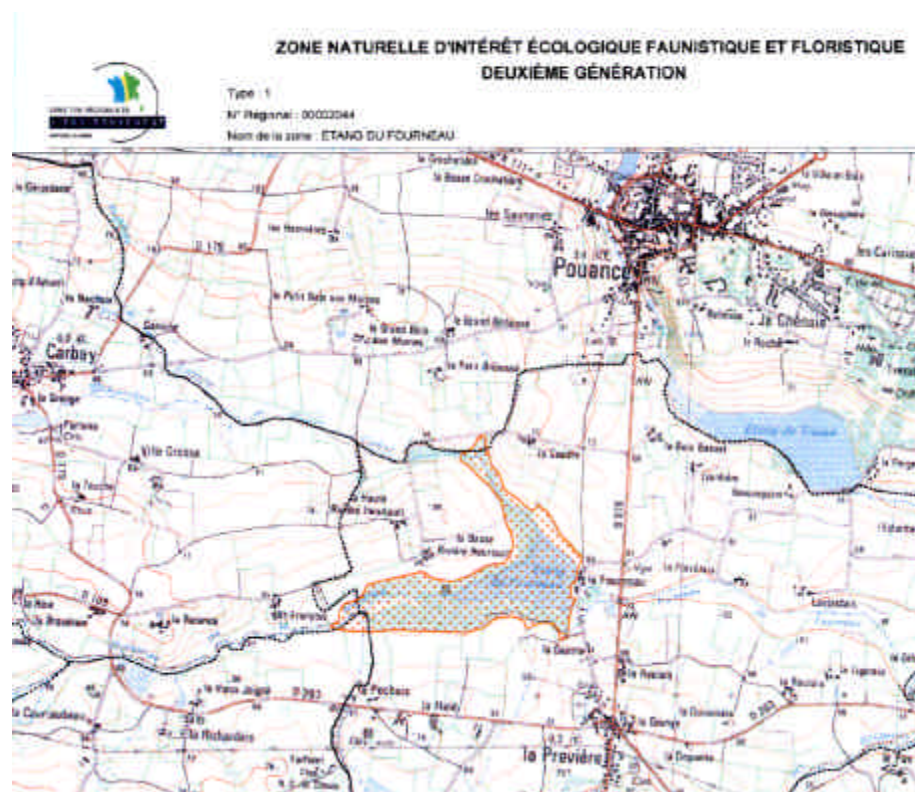
Pour que les haies remplissent efficacement leurs fonctions, il est nécessaire de veiller à la cohésion du réseau bocager : les haies doivent rester connectées les unes avec les autres.

Les boisements

Les surfaces boisées sur la commune sont relativement peu importantes (environ 170 ha). On distingue :

- le bois de la Verzée (60 ha environ),
- le bois de la Haie (45 ha environ),
- le petit bois à l'est du château de Dangé (18 ha environ),
- le petit bois à l'ouest du Petit Saint-Marc et de la Haute Bellangerais (11 ha environ),

LOCALISATION DE LA ZNIEFF ETANG DU FOURNEAU



Intérêt : végétation aquatique et intérêt ornithologique.

Altitude : 53 m

Superficie : 40 ha

Type de milieu : Etang, taillis humide périphérique (saulaie) formation d'halophytes très denses (roselières)

Etage et série de végétation : Séries des eaux douces, bords des eaux, végétation aquatique, marais, saulaie.

Niveaux d'intérêt : Intérêt ornithologique, nidification du busard des roseaux, des fuligules milouins et morillons ; présence d'une colonie de reproduction de héron cendré ; en hiver, stationnement régulier de canards, et présence de la grande aigrette. Intérêt botanique : belle végétation d'halophytes en bordure d'étang.

On note également :

- la présence de peupleraies dans les secteurs humides et le long de certains cours d'eau,
- l'implantation de 46 ha de pins Laricio de Corse au-lieu-dit « La Mare » et « Le bois Malvaux ».

La structure bocagère

Les espèces végétales du bocage Pouancéen sont celles que l'on retrouve au niveau régional. Les haies sont composées :

- pour la strate haute d'arbres de haut jet, principalement du chêne pédonculé, mais aussi du châtaignier, du hêtre, du frêne, du merisier, du cormier, de l'érable sycomore...
- pour la strate intermédiaire d'arbres ou d'arbrisseaux en cépées (taillis), du châtaignier, charme, érable, bouleaux, aulne, alisier torminal, sorbier des oiseleurs...
- pour la strate basse buissonnante, de prunelliers, aubépine, houx, noisetiers, saules, ronces, fougères, ajoncs, genêts, sureau noir, prunier mirobolan, buis...

La répartition de ces différentes espèces végétales semble étroitement liée à leur situation topographique et donc aux conditions de sols et d'humidité rencontrées. Si le chêne pédonculé est partout présent, on remarque que les châtaigniers et les hêtres sont plutôt implantés sur les pentes bien drainées, tandis que les saules, aulnes, frênes...préfèrent les zones humides et les bords des cours d'eau.

La répartition des haies sur le territoire communal est très irrégulière. Des zones de bocage sont très denses, dans les secteurs de hameaux et de prairies notamment ; elles alternent avec de grandes zones de cultures largement ouvertes comme le secteur de la vallée de la Verzée à l'ouest de la commune.

Les ZNIEFF


Sur le territoire de la commune de Pouancé, on trouve deux ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1 (secteur de superficie en général limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable).


Il s'agit de l'étang de Tressé et de l'étang du Fourneau.

L'existence d'une ZNIEFF ne signifie pas qu'une zone soit protégée réglementairement mais elle identifie un site à forte valeur patrimoniale biologique. Conformément à l'article 1 de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, l'article 35 de la loi du 7 janvier 1983 sur les règles d'aménagement et l'article 1 de la loi du 10 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre de principe d'aménagement, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Pouancé prend en compte la ZNIEFF « Etang de Tressé » et assure sa pérennité par un zonage naturel adapté.



3.2. LES PARCS DES CHATEAUX




PARC DU CHATEAU DE TRESSE	
Situation	Le parc de Tressé se trouve à moins d'1km à l'Est de Pouancé et au Sud de la route départementale 775.
Topographie / Orientation	Le Parc est orienté Nord / Sud La topographie générale du terrain est homogène, avec une légère pente qui suit l'orientation du terrain depuis la grille d'entrée jusqu'au château, puis à partir de la terrasse arrière, il y a une cassure dans le terrain et en suite le terrain est de nouveau soumis à une pente plus régulière
Description <i>Fonction, forme, surface...</i>	La Propriété de Tressé est de forme quadrangulaire, un rectangle de presque 13 hectares disposés dans le sens de la pente. Le parc peut être découpé en trois parties distinctes : -La grande pelouse entre la grille d'entrée et le château, elle est délimitée par un alignement de séquoias géants et une allée de chênes sur la droite et un boisement sur la gauche. -La partie boisée qui s'étend sur toute la partie Est du terrain. -La prairie qui se trouve à l'arrière du château.
Végétal / Intérêt écologique	<p>Le végétal présent sur la propriété est composé d'arbres qui sont pour la plupart commun à la région, on retrouve donc des chênes, des marronniers, des tilleuls ou encore des hêtres pour les bosquets, plus d'autres essences dites forestières comme le charme le châtaignier l'érable ou encore le houx. Pour la végétation du sous bois, elle est composée d'arbrisseaux d'arbustes et autres plantes communes aux forêts de la région.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Allée engazonnée bordée de chênes et de hêtres</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Ecrin de verdure pour la chapelle</p> </div> </div> <p>On peut constater la présence de végétaux plus 'nobles' tels que le séquoia géant, le cèdre pour créer des points d'appels visuels, les cyprès plantés en arc de cercle à l'arrière de la chapelle pour créer un écrin à l'architecture, le magnolia ou encore des massifs de rhododendrons pour mettre de la couleur dans les sous bois.</p>
Allées et accès	L'allée principale qui va de la grille d'entrée au château est en asphalte, alors que les chemins secondaires dans le parc sont en terre gravillonnée ou encore simplement des sentiers enherbés

	   <p data-bbox="763 443 882 459">Allée principale</p> <p data-bbox="1043 443 1162 459">Allée secondaire</p> <p data-bbox="1368 443 1570 459">Sentier venant de la chapelle</p>
<p data-bbox="165 491 327 544"><i>Éléments d'architecture</i></p>	<p data-bbox="371 491 2024 539">A proximité de l'entrée, au niveau du pavillon droit lorsque l'on regarde le château, se trouve les reste d'une sorte de kiosque dont il ne reste que la partie basse en pierres et briques.</p>   <p data-bbox="801 805 1061 821">Reste d'un kiosque à l'entrée du parc</p> <p data-bbox="1391 805 1650 821">Petit pavillon dans le fond du terrain</p> <p data-bbox="371 847 2024 895">Sur l'avant du château se trouvent deux petits escaliers en pierre, de cinq marches, qui conduisent le promeneur à des bancs en pierre ceinturés par des haies basses. Enfin, dans le fond de la propriété se trouve un petit pavillon de forme octogonale en briques et pierres.</p>
<p data-bbox="165 928 264 951"><i>Mobilier</i></p>	<p data-bbox="371 928 763 951">Deux bancs en pierre à l'avant du château</p>
<p data-bbox="165 984 264 1007"><i>Clôtures</i></p>	<p data-bbox="371 984 994 1007">Le terrain est clôturé par des murs en pierres recouvert d'un enduit.</p>
<p data-bbox="165 1040 344 1182"><i>Perspectives sur la forteresse, les ensembles naturels (étangs...)</i></p>	<p data-bbox="371 1040 1272 1088">La perspective majeure sur le château ce fait depuis la grille d'entrée du parc. L'autre perspective intéressante est celle qui se fait depuis le petit chemin qui vient de la Chapelle.</p>   <p data-bbox="763 1417 1137 1433">Vue du château depuis l'allée qui vient de la chapelle</p> <p data-bbox="1189 1417 1375 1433">Le château depuis l'entrée</p>

<p>Points forts</p>	<p>Le parc un parc paysager du XIX dit jardin à l'anglaise, il laisse une part importante à la nature, même si elle a été créée de toute pièce. L'irrégularité des masses végétales est accentuée par les ombres qu'elles créent sur les ondulations enherbées du terrain.</p>  <p>Le parc depuis la terrasse arrière</p> <p>Un parcours didactique est présent dans la partie basse et boisée.</p>
<p>Points faibles</p>	<p>Les principaux points faibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le bâtiment nouvellement construit à côté des pavillons d'entrée et le l'annexe technique à côté du château. <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p>Bâtiment d'accueil à l'entrée du parc</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Annexe technique</p> </div> </div> <p>-La transformation de la grande prairie entre l'entrée et le château en manège pour le centre équestre, ainsi que la terrasse arrière du château en une sorte de parking asphalté.</p>

PARC DU CHATEAU DE DANGE

Situation	Le parc de Dangé se trouve à environ d'2km au Nord Est de Pouancé et au Nord de la route nationale 171.
Topographie / Orientation	Le Parc est orienté Nord / Sud La topographie générale du terrain est homogène, avec une légère montée qui suit l'orientation du terrain depuis la grille d'entrée jusqu'à une sorte de plateau sur lequel se trouve château.
Description <i>Fonction, forme, surface...</i>	Le parc du château de Dangé est une propriété privée dont l'aménagement est fait dans le style des jardins paysagers à l'anglaise du XIXème siècle. La propriété est en forme de fer de lance et couvre une surface approchant les 20 hectares.
Végétal / Intérêt écologique	<p>Le végétal est celle que l'on retrouve dans les parcs paysagers du XIXème siècle. On trouve, des érables, des tilleuls, des marronniers, des frênes et autres arbres que l'on retrouve dans les forêts de la région. On trouve également des sujets remarquables tels que des séquoias géants à l'arrière de la propriété à la lisière du bois, un platane remarquable se trouve à l'arrière du château. Un alignement de peupliers marque la présence d'un ru. Sur l'ensemble de la propriété on retrouve des chênes, des cèdres et des séquoias qui créent des points d'appel pour le regard.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Un chêne isolé</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Un séquoia</p> </div> </div> <p>Le végétal est disposé en périphérie de la propriété afin de créer des écrans visuels et une coupure avec l'extérieur. De plus l'intérêt du végétal sur le pourtour est de ne pas déterminer ou se trouvent les limites exactes du terrain. Des bosquets et des arbres isolés sont éparpillés sur l'ensemble de la propriété. Cela permet de créer des vues différentes sur le jardin ou le château, de ne pas découvrir le terrain sur un seul regard.</p>
Allées et accès	Les accès se font par trois entrées dont une principale dans le bas de la propriété (entrée Sud). Les allées du parc sont en gravier. La deuxième se trouve à l'Est sur le côté du verger et la troisième se trouve à l'Ouest au bout d'une allée engazonnée et débouche sur l'étang qui se trouve à côté du château.

	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 5px;"> <p data-bbox="712 531 884 550">Allée principale du parc</p> <p data-bbox="1328 531 1630 550">Allée engazonnée venant de l'entrée Ouest</p> </div>
<i>Éléments d'architecture</i>	<p>Il y a très peu d'éléments d'architecture sur la propriété, ils se résument à une statue dans l'étang du bas de la propriété, qui est visible depuis le chemin d'accès au château. L'autre étant le verger clôturé de hauts murs de pierres recouverts d'un enduit.</p>
<i>Mobilier</i>	<p>Le mobilier se limite à quelques bancs de bois avec structure métallique, typique des bancs de square, ainsi que des pergolas disposées dans le bas de la propriété et d'autres à disposer.</p>
<i>Clôtures</i>	<p>L'ensemble du terrain n'est clôturé que par un grillage simple, et laisse donc un part important au végétal pour créer un écran visuel tant de l'intérieur de la propriété que de l'extérieur</p> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">  </div> <p data-bbox="459 1209 884 1228">La limite du terrain est gommée par la souplesse du végétal</p>
<i>Perspectives sur la forteresse, les ensembles naturels (étangs...)</i>	<p>La perspective majeur sur le château se fait depuis l'allée principale, depuis le haut de la propriété. L'autre perspective sur le château se fait depuis l'arrière du parc au Nord.</p>

Points forts

Les points forts se trouvent dans le style même du jardin qui reprend les caractéristiques du parc paysager.



Le parc depuis le perron du château

La combinaison des masses végétales et des vallonnements permet de créer des ambiances variées, grâce aux ombrages changeants sur les pelouses. La présence des étangs reliés entre eux par un petit cour d'eau bordé de graminées permet de créer des atmosphères romantiques.



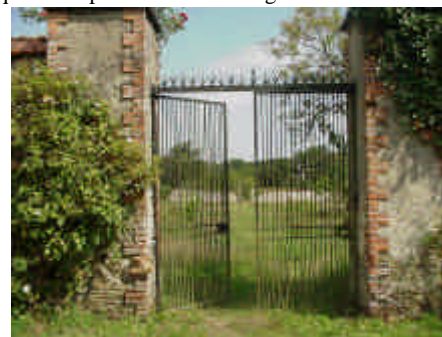
Paysage romantique des parc paysager du XIXe

Points faibles

Le principal point faible et le manque d'entretien et l'abandon de certaines parties du parc, tel que les dépendances et le verger.






L'orangerie



L'entrée du verger à l'abandon

PARC DU CHATEAU DE VENGEAU

Situation	Le château de Vengeau se trouve à environ 4km au nord de la commune de Pouancé et à l'ouest de la route nationale N°6.
Topographie / Orientation	Le Parc est orienté Sud Ouest / Nord Est La topographie générale du terrain est homogène, avec une légère pente qui suit l'orientation du terrain.
Description <i>Fonction, forme, surface...</i>	<p>La propriété, d'une superficie d'environ 2 hectares est de la forme d'un quadrilatère irrégulier avec en son centre une prairie ovoïde positionnée dans le sens de l'orientation du terrain.</p>  <p style="text-align: center;">Vue de la prairie depuis le devant du château</p> <p>La principale fonction de ce parc est celle d'un jardin d'agrément. L'espace est divisé en différentes chambres de verdure qui participent à la création d'ambiances différentes, suivant l'endroit où se trouve le promeneur.</p>
Végétal / Intérêt écologique	<p>L'aspect végétal est traité de différentes façons suivant l'endroit où l'on se trouve par rapport aux zones de vie de la propriété. Les parties du parc se trouvant à proximité du château, seront traitées de façon plus raffinée avec beaucoup d'arbustes à fleurs, tels que les rosiers et autres hydrangea, ou encore des plantes dites nobles tel le buis.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p style="text-align: center;">Les arbustes à fleurs en grande quantité à côté du bâti</p> <p style="text-align: center;">Les arbres hautes tiges présent en nombre en périphérie</p> <p>Au contraire, plus on s'éloigne de la propriété et plus le traitement est simple avec des arbres hautes tiges tels les chênes, boulots, peupliers et autres conifères, ainsi que des arbustes plus communs à la région comme le laurier pour créer des masses de verdure.</p>
Allées et accès	L'accès à la propriété se fait par une allée rectiligne, gravillonnée avec une bande engazonnée au centre et bordée d'un alignement de platanes de part et d'autre de celle-ci. Au bout de cette allée, le chemin tourne sur la droite et prend une courbure très esthétique pour aboutir à une voûte végétale créant un effet de surprise en masquant le château.

		
	<p>Allée de l'entrée bordée de platanes</p>	
<p><i>Eléments d'architecture</i></p>	<p>Néant</p>	
<p><i>Mobilier</i></p>	<p>Néant</p>	
<p><i>Clôtures</i></p>	<p>La propriété est ceinturée d'une simple clôture en grillage, laissant un rôle important au végétal créant un écran visuel..</p>	
<p><i>Perspectives sur la forteresse, les ensembles naturels (étangs...)</i></p>	<p>La perspective majeure sur le château se fait depuis le fond de la prairie, du côté de l'entrée, sur un point haut.</p>  <p>Vue sur le château depuis le haut de la prairie</p>	

Points forts

La propriété est un véritable jardin de particuliers amoureux des jardins, tout y est fait pour que le promeneur ne découvre pas l'ensemble du jardin au premier coup d'œil, avec une mise en valeur des abords du château avec des espaces conviviaux et esthétiquement bien fait, qui de plus ne nuise pas à la beauté de l'architecture du château. De plus un effet de surprise est créé grâce à ce petit passage dans le massif végétal, qui laisse découvrir le château qu'au dernier moment.



Allée dont la vue est occultée par un massif



Allée dans les sous bois dans le haut de la propriété



Petit jardin sur le côté du bâti



Jardin fleuri à l'arrière du château

Points faibles

Le point faible majeur réside dans la plantation de nouveaux arbres trop proches les uns des autres dans la partie haute de la prairie